

États financiers de

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

pour la période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Table des matières
(non audité)

	Page
Rapport de mission d'examen des professionnels en exercice indépendants	
États financiers de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 -11
Annexes	12 -13



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE INDÉPENDANTS

Aux membres de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour la période de 122 jours close à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Page 2

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période de 122 jours close à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Les états financiers de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes au 31 août 2019 et pour l'exercice clos à cette date ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé une conclusion non modifiée sur ces états financiers en date du 1^{er} novembre 2019.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 6 mai 2020

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État de la situation financière

31 décembre 2019, avec informations comparatives au 31 août 2019

(non audité)

	31 décembre 2019	31 août 2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	66 637 \$	207 684 \$
Débiteurs (note 2)	66 872	130 267
Frais payés d'avance	15 170	12 466
Tranche des placements encaissable au cours du prochain exercice (note 3)	245 000	285 000
	393 679	635 417
Placements (note 3)	888 084	933 446
Immobilisations (note 4)	33 219	36 611
	1 314 982 \$	1 605 474 \$

Passif et actifs nets

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	85 295 \$	278 301 \$
Subvention reportée	400 000	400 000
Produits reportés	147 940	41 580
	633 235	719 881
Actifs nets		
Affectations internes - campagne publicitaire	148 528	348 982
Investi en immobilisations	33 219	36 611
Non affecté	500 000	500 000
	681 747	885 593
Engagements (note 8)		
Événements postérieurs à la fin de la période (note 10)		
	1 314 982 \$	1 605 474 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État des résultats

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 août 2019
(non audité)

	31 décembre 2019 (122 jours)	31 août 2019 (365 jours)
Produits		
Activités (annexe A)	119 169 \$	1 174 101 \$
Cotisations des membres	67 200	216 752
Comités (annexe B)	–	92 382
Campagne publicitaire (annexe D)	11 163	55 270
Revenus d'intérêts de placements	8 222	18 420
Autres produits	–	651
	<u>205 754</u>	<u>1 557 576</u>
Dépenses		
Activités (annexe A)	97 220	763 733
Comités (annexe B)	41 312	114 068
Administration (annexe C)	209 797	512 657
Campagne publicitaire (annexe D)	57 879	253 182
Amortissement des immobilisations	3 392	18 021
	<u>409 600</u>	<u>1 661 661</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(203 846)\$</u>	<u>(104 085)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État de l'évolution de l'actif net

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 août 2019
(non audité)

	Affectations internes - campagne publicitaire	Investi en immo- bilisations	Non affecté	31 décembre 2019 (122 jours)	31 août 2019 (365 jours)
Solde au début de la période	348 982 \$	36 611 \$	500 000 \$	885 593 \$	989 678 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(46 716)	(3 392)	(153 738)	(203 846)	(104 085)
Affectations internes (note 7)	(153 738)	–	153 738	–	–
Solde à la fin de la période	148 528 \$	33 219 \$	500 000 \$	681 747 \$	885 593 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État des flux de trésorerie

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 août 2019
(non audité)

	31 décembre 2019 (122 jours)	31 août 2019 (365 jours)
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Insuffisance de l'excédent des produits par rapport aux charges	(203 846)\$	(104 085)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 392	18 021
	(200 454)	(86 064)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 6)	(25 955)	462 461
	(226 409)	376 397
Investissement		
Acquisition de placements	(187 638)	(662 957)
Produit de la cession de placements	273 000	113 000
Acquisition d'immobilisations	-	(28 669)
	85 362	(578 626)
Diminution nette de l'encaisse	(141 047)	(202 229)
Encaisse au début de la période	207 684	409 913
Encaisse à la fin de la période	66 637 \$	207 684 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (l'« Organisme »), constitué en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour objectif de promouvoir la consommation de fruits et légumes au Québec et l'activité des membres du secteur. L'Organisme a changé la date de sa fin d'année, anciennement le 31 août, pour le 31 décembre.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Organisme n'a pas décidé comptabiliser de ces instruments financiers à leur juste valeur.

Tous les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, l'Organisme ramène la valeur comptable de l'actif au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'il s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration sans toutefois excéder le montant de la charge de dépréciation initiale.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans la période à laquelle elles se rapportent.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque celles-ci ont lieu.

Les produits reportés représentent des sommes perçues d'avance pour lesquelles les services n'ont pas été rendus.

c) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale à l'égard des charges ou des produits courants entre dans le calcul du résultat net de l'exercice. L'aide gouvernementale concernant des investissements est portée en diminution du coût des immobilisations en cause.

d) Conversion des devises

Les éléments monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction du cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens durant l'exercice. Les gains ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif et aux taux suivants :

Élément d'actif	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Équipement publicitaire	20 %
Équipement informatique	30 %
Logiciels et site web	30 %

f) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les immobilisations, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée au moyen d'une comparaison de la valeur comptable de l'actif au montant estimatif des flux de trésorerie futurs non actualisés devant découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs devant en découler, une perte de valeur est constatée, d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. En l'absence de prix cotés, l'Organisme fait une estimation de la juste valeur en se servant des flux de trésorerie futurs attendus, lesquels sont actualisés à un taux correspondant aux risques associés au recouvrement de l'actif.

g) Apports reçus sous forme de services

L'Organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Organisme.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

2. Débiteurs

	31 décembre 2019	31 août 2019
Clients	24 369 \$	72 001 \$
Taxes à la consommation	9 405	18 752
Intérêts à recevoir	33 098	39 514
	66 872 \$	130 267 \$

3. Placements

	31 décembre 2019	31 août 2019
Certificats de placement garanti, portant intérêt de 1,45 % à 2,77 %, échéant entre avril 2020 et mai 2025, évalués au coût après amortissement	1 133 084 \$	1 218 446 \$
Moins la tranche des placements encaissable au cours du prochain exercice	(245 000)	(285 000)
	888 084 \$	933 446 \$

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

4. Immobilisations

	31 décembre 2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	33 100 \$	31 004 \$	2 096 \$
Équipement publicitaire	18 789	13 343	5 446
Équipement informatique	53 705	48 418	5 287
Logiciels et site web	83 370	62 980	20 390
	188 964 \$	155 745 \$	33 219 \$

	31 août 2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	33 100 \$	30 854 \$	2 246 \$
Équipement publicitaire	18 789	12 954	5 835
Équipement informatique	53 705	47 830	5 875
Logiciels et site web	83 370	60 715	22 655
	188 964 \$	152 353 \$	36 611 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2019	31 août 2019
Fournisseurs et charges à payer	71 881 \$	264 112 \$
Salaires et vacances	13 414	14 189
	85 295 \$	278 301 \$

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

6. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	31 décembre 2019	31 août 2019
Débiteurs	63 395 \$	125 353 \$
Frais payés d'avance	(2 704)	10 761
Créditeurs et charges à payer	(193 006)	(81 733)
Subvention reportée	—	400 000
Produits reportés	106 360	8 080
	(25 955)\$	462 461 \$

7. Affectations internes

Le conseil d'administration de l'Organisme a résolu d'affecter l'excédent de 500 000 \$ de l'actif net aux fins de la campagne publicitaire. Au 31 décembre 2019, un montant de 153 738 \$ a été affecté (83 179 \$ au 31 août 2019).

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

8. Engagements

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux relatifs à des locaux et des équipements totalisent 319 725 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en avril 2025. Les versements futurs s'échelonnent comme suit :

2020	58 150 \$
2021	66 616
2022	58 048
2023	57 860
2024	55 800
2025	23 250

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019
(non audité)

9. Instruments financiers

a) Risque de crédit

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances. Au 31 décembre 2019, il n'y a pas de provision pour créances douteuses (néant au 31 août 2019).

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2019, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer.

10. Événements postérieurs à la fin de la période

Après la fin de la période de 122 jours close le 31 décembre 2019

- a) l'Organisme a signé une entente forfaitaire de 22 500 \$ avec le MAPAQ pour la revitalisation d'un lien de recettes sur le WEB;
- b) l'Organisme a obtenu une aide financière pouvant atteindre 121 254 \$ pour la réalisation de son projet « Les fruits et légumes dans l'univers des aliments transformés et leur place dans une saine alimentation »; et
- c) l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, les villes et les pays réagissant de différentes manières pour faire face à la pandémie. L'Organisme évalue actuellement l'incidence de cette situation sur ses opérations, qui pourrait être importante, et les répercussions seront adéquatement reflétées au cours de l'exercice 2020.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Annexes

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 août 2019
(non audité)

	Congrès	Golf	Partie d'huitres	Revue annuelle	31 décembre 2019	31 août 2019
Annexe A - Activités						
Participations	(685) \$	– \$	75 708 \$	410 \$	75 433 \$	495 649 \$
Commanditaires	2 019	717	41 000	–	43 736	678 452
	1 334	717	116 708	410	119 169	1 174 101
Dépenses de fonctionnement	25 626	3 206	68 356	32	97 220	763 733
	(24 292) \$	(2 489) \$	48 352 \$	378 \$	21 949 \$	410 368 \$

	Comité des relations avec les gouvernements et industries	Étude économique	Services aux membres	31 décembre 2019	31 août 2019
Annexe B - Comités					
Subventions gouvernementales	– \$	– \$	– \$	– \$	45 000 \$
Autres revenus	–	–	–	–	47 382
	–	–	–	–	92 382
Dépenses de fonctionnement	14 786	18 022	8 504	41 312	114 068
	(14 786) \$	(18 022) \$	(8 504) \$	(41 312) \$	(21 686) \$

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Annexes (suite)

Période de 122 jours close le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 août 2019
(non audité)

	31 décembre 2019	31 août 2019
Annexe C - Administration		
Salaires et charges sociales	137 394 \$	320 164 \$
Loyer	17 424	52 229
Consultation externe	11 921	64 445
Frais de déplacement et de représentation	1 375	515
Frais de réunions	9 498	22 905
Frais de bureau	8 105	12 785
Frais bancaires	581	2 095
Dépenses informatiques	3 261	8 768
Taxes et permis	1 931	4 946
Location d'équipement	2 695	7 149
Timbres et messagerie	1 137	241
Perte de change	-	1 500
Télécommunications	1 881	4 960
Assurance	1 359	3 494
Créances recouvrées	-	(2 000)
Services professionnels	11 235	8 461
	209 797 \$	512 657 \$
Annexe D - Campagne publicitaire		
Contributions reçues des partenaires	11 163 \$	55 270 \$
Charges	57 879	253 182
	(46 716)\$	(197 912)\$